



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48

www.fr.ch/ce

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 13 octobre 2021

Communiqué de presse

Opération d'envergure en soutien à la restauration

Après le succès de Kariyon I et II, le Conseil d'Etat débloque une enveloppe de 3 millions de francs en faveur du secteur de la restauration. Unique en Suisse, l'opération restÔbistro vise à travers des rabais de 15% et 25% à soutenir une branche en souffrance depuis mars 2020. Cette action lancée en collaboration avec GastroFribourg invite la population fribourgeoise à soutenir ses restaurants et souhaite en particulier remercier les jeunes des efforts fournis pendant la pandémie. Ces derniers pourront profiter d'un rabais complémentaire de 10% (25% au lieu de 15%). Près de 900 établissements du canton sont concernés par la mesure. Les bons seront accessibles dès le 22 octobre 2021 sur la plateforme kariyon.ch.

Les actions Kariyon I et II, initiées dans le cadre des mesures d'urgence et du plan de relance, ont généré 17 millions, respectivement 15 millions de francs de retombées économiques. Fort de cette réussite et de la contribution positive de la population fribourgeoise à ces démarches, une nouvelle mesure vient en soutien au secteur de la gastronomie. Touchée de plein fouet par des contraintes sanitaires successives, la restauration représente un acteur économique important du canton avec un chiffre d'affaires de 45 millions de francs par mois.

Avec le concours de GastroFribourg, l'Etat de Fribourg lance vendredi 22 octobre l'opération dénommée restÔbistro, une première en Suisse. Les 3 millions de francs alloués à cette action, – puisés dans le plan de relance – doivent permettre d'atteindre un effet de levier de 12 millions de francs, sans tenir compte des retombées dites induites. Le système se veut solidaire et équitable pour tous les établissements publics. En effet, les 900 restaurants éligibles peuvent générer des bons d'achats de manière proportionnelle à leur chiffre d'affaires. Afin de profiter de l'action, les restaurateurs sont invités à s'inscrire sans frais sur la plateforme kariyon.ch.

15 et 25% de rabais selon l'âge

L'opération cible en priorité les jeunes avec **un rabais de 25% accordé aux 16 – 25 ans**. Cette tranche d'âge, au nombre de 42'000 dans le canton, mérite une reconnaissance pour sa résilience et son attitude responsable pendant la période de la pandémie. **Dès 26 ans**, les clients bénéficient d'**un rabais de 15%** sur le restaurant de leur choix. Les bons sont délivrés via la plateforme kariyon.ch, jusqu'à un montant d'achats de 700 francs par compte client. L'opération restÔbistro se poursuivra jusqu'à l'épuisement du montant alloué.

Cette nouvelle mesure a également pour objectif de générer des flux de trésorerie rapides et simples pour les restaurateurs, les montants des bons d'achats étant reversés au restaurateur au moment de l'achat par le client. De plus, et au même titre que les deux actions précédentes, les frais de transactions sont pris entièrement en charge par l'Etat.

La mise en circulation de milliers de bons dédiés à la restauration doit inciter les Fribourgeoises et les Fribourgeois à retrouver leurs habitudes d'avant la Covid-19. Au-delà de l'aspect économique, les établissements jouent un rôle social essentiel, assurent d'un lien avec la population avec lequel il convient de renouer au plus vite.

Contacts

Olivier Curty, Conseiller d'Etat, Directeur de l'économie et de l'emploi, T +41 26 305 24 00

Alain Lunghi, Directeur-adjoint de la Promotion économique, T+41 26 304 14 00